

MIGRATION TÉLÉCOM • PAIEMENT • TPE

Les terminaux de paiement (TPE)

Deux solutions de remplacement après le cuivre

TPE IP
Raccordé

- Ethernet ou Wi-Fi
- Relié à la box du site
- Idéal en caisse fixe

ou

TPE 4G
Autonome

- Carte SIM intégrée
- Sans box ni ligne
- Idéal en mobilité

Conformité PCI-DSS et repli mobile en cas de coupure

finducuire.info

Les terminaux de paiement après le cuivre : solutions de remplacement

Parmi les équipements qui utilisaient discrètement une ligne analogique, le terminal de paiement électronique occupe une place particulière : sa défaillance signifie l'impossibilité d'encaisser, c'est-à-dire un arrêt direct de l'activité commerciale. De nombreux commerces, restaurants, taxis ou automates disposent encore de terminaux communiquant par la ligne cuivre, ou par un module mobile ancien. La fin du cuivre, comme l'extinction de la 2G/3G, impose de traiter ce point sans délai. Cet article présente les solutions de remplacement pour les terminaux de paiement, à l'usage des décideurs et des exploitants concernés.

Pourquoi les TPE sont concernés

Historiquement, un terminal de paiement communiquait avec la banque via la ligne téléphonique fixe, sur le réseau analogique. Ce mode de transmission, aujourd'hui obsolète, disparaît avec le cuivre. Par ailleurs, une partie des terminaux mobiles s'appuie sur une carte SIM en 2G ou 3G, réseaux eux aussi en voie d'extinction. Un terminal resté sur l'un de ces modes cessera donc de fonctionner, soit avec la fermeture du cuivre pour les modèles filaires analogiques, soit avec l'arrêt de la 2G/3G pour les modèles mobiles anciens. L'enjeu est direct : un terminal qui ne communique plus ne peut plus obtenir l'autorisation de paiement, et le commerce ne peut plus encaisser par carte. C'est un point critique, à ne pas négliger dans la migration.

Les solutions de remplacement

Deux grandes voies s'offrent pour un terminal de paiement moderne. La première est le terminal IP, qui communique via la connexion internet du commerce, box fibre ou accès équivalent, par câble Ethernet ou en Wi-Fi. C'est la solution de référence pour un commerce sédentaire disposant d'un accès internet : rapide, sécurisée par chiffrement, et souvent plus économique à l'usage que l'ancienne ligne dédiée. La seconde est le terminal mobile récent, équipé d'une carte SIM en 4G, adapté aux usages nomades, taxi, marché, encaissement à table,

permettant d'encaisser partout où le réseau mobile est disponible. Le choix entre ces deux voies dépend de l'usage : sédentaire ou mobile. Dans les deux cas, la technologie retenue doit être pérenne, IP ou 4G, et non un réseau en voie de fermeture.

Un point clé : ne pas se tromper de branchement

Une précision technique mérite d'être soulignée, car elle est source d'erreurs. Une large part des terminaux du marché est déjà compatible IP, mais leur raccordement diffère de l'ancien. Le terminal ne doit plus être branché sur le port téléphonique analogique de la box, mais sur un port data Ethernet. Ce simple point de branchement conditionne le bon fonctionnement. Un avantage collatéral de la solution IP est de permettre de mener simultanément une communication téléphonique et une transaction de paiement, ce que la ligne unique d'autrefois interdisait. Vérifier la compatibilité IP de son terminal existant, et son raccordement correct, est donc une étape à part entière, qui évite bien des dysfonctionnements le jour de la bascule.

Les démarches à ne pas oublier

Migrer un terminal de paiement ne se limite pas à changer un branchement : plusieurs interlocuteurs doivent être coordonnés. Il convient de contacter son prestataire monétique ou son installateur pour vérifier la compatibilité du terminal et le paramétrer en mode IP ou 4G. Il faut également se rapprocher de sa banque ou de son établissement bancaire pour s'assurer que le contrat monétique est compatible avec le nouveau mode de transmission, une évolution de contrat pouvant être nécessaire. Enfin, pour un terminal en location, le remplacement par un modèle IP ou 4G est souvent prévu dans le contrat, parfois sans surcoût. Ces démarches, simples individuellement, doivent être anticipées, car elles impliquent des tiers dont les délais de traitement ne sont pas immédiats.

Anticiper pour ne pas subir

Le terminal de paiement illustre parfaitement l'intérêt d'un inventaire anticipé des usages. Contrairement à une ligne vocale, dont la coupure est immédiatement perceptible, un terminal peut continuer de fonctionner jusqu'au jour précis de la fermeture de sa zone ou de l'extinction de son réseau mobile, puis s'arrêter brutalement. Découvrir ce problème le jour même, en pleine activité, dans l'impossibilité d'encaisser, serait une situation critique et parfaitement évitable. La bonne démarche consiste à recenser tous les terminaux de l'organisation, à vérifier leur mode de communication, et à planifier leur migration bien avant l'échéance applicable, en coordination avec le prestataire monétique et la banque. Ce point, par sa criticité commerciale directe, mérite un traitement prioritaire.

En synthèse

Les terminaux de paiement communiquant par ligne analogique ou par réseau mobile 2G/3G sont directement menacés par la fin du cuivre et l'extinction de ces réseaux, avec un enjeu critique : l'impossibilité d'encaisser. Les solutions de remplacement sont le terminal IP pour les commerces sédentaires, raccordé sur un port data et non téléphonique, et le terminal 4G pour les usages mobiles. La migration suppose de coordonner le prestataire monétique, pour le paramétrage, et la banque, pour le contrat. Compte tenu de sa criticité commerciale et du caractère brutal d'une défaillance, ce point doit être recensé et traité en priorité, bien avant l'échéance.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à un échange avec votre prestataire monétique et votre banque, seuls à même de valider la compatibilité et le paramétrage de votre terminal. Sources : documentation publique des opérateurs (Orange Business) et prestataires monétiques ; guides sectoriels sur la fin du RTC et la migration des terminaux de paiement.

Pour aller plus loin

- [Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable](#)
- [La fin de la 2G/3G : calendrier détaillé et équipements impactés](#)
- [Le jour de la coupure : que deviennent les usages non migrés ?](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

[Échanger avec un expert : https://finducuivre.info/contact/](https://finducuivre.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Terminaux de paiement, télérelève, portails : le petit résiduel qui bloque à la fin du cuivre](#)
- [Le plan de recette : vérifier que tout fonctionne après migration](#)
- [Les interphones et portails sur ligne analogique : solutions alternatives](#)
- [Systèmes d'alarme sur ligne analogique : quelles solutions alternatives à la fin du cuivre](#)

?

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/terminaux-paiement-tpe-apres-cuivre-solutions-remplacement-ip-4g-fin-cuivre/>